

# TELUS Averti<sup>MD</sup>

## Conseils pour détecter les courriels frauduleux.

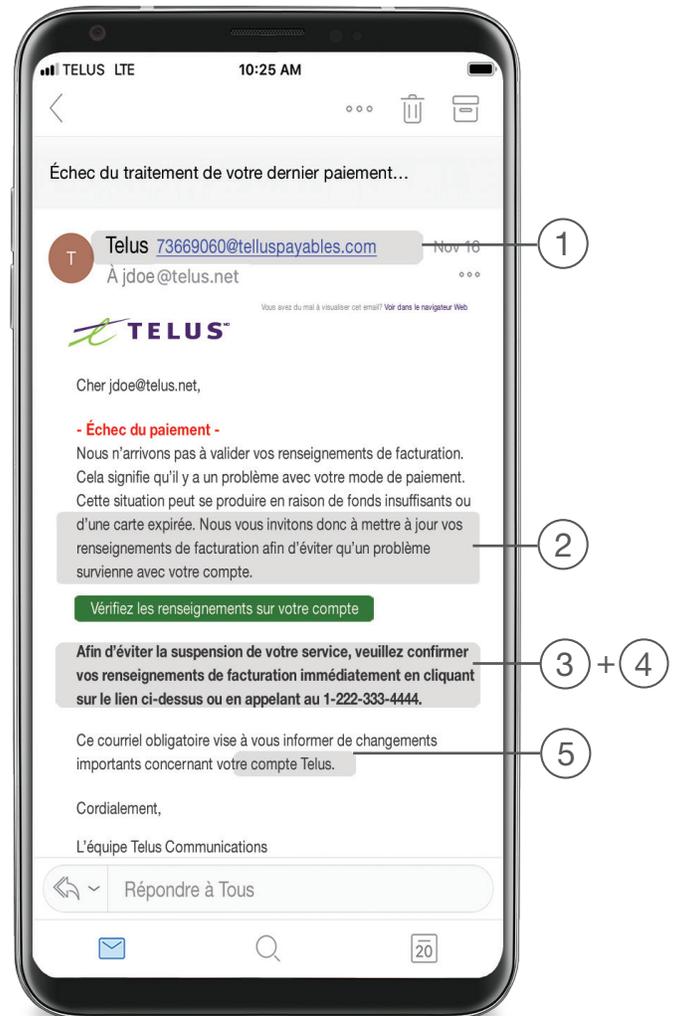
Plusieurs menaces en ligne, comme les rançongiciels et les virus, s'introduisent dans nos vies numériques par des tentatives de fraude appelées courriels d'hameçonnage. Ces courriels, qui semblent provenir d'une source reconnue, incitent le destinataire à cliquer sur des liens néfastes, à télécharger des pièces jointes malveillantes ou à visiter des sites web frauduleux pour lui soutirer des renseignements personnels et confidentiels.



### Voici quelques conseils qui vous aideront à repérer des courriels frauduleux :

- 1. Qui est l'expéditeur?** Les courriels d'hameçonnage affichent souvent un nom de domaine familier, mais mal orthographié, ou l'adresse de courriel de l'expéditeur comporte une longue série de lettres, de chiffres et de caractères.
- 2. Vous demande-t-on des renseignements personnels?** TELUS et les autres organisations et fournisseurs de services reconnus (Agence du revenu du Canada, institutions financières, etc.) ne vous demanderont jamais de fournir des renseignements personnels ou des données sur votre compte dans le cadre de courriels non sollicités.
- 3. Portez attention aux liens et aux coordonnées.** Dans le doute, appelez l'organisation pour lui demander si elle a envoyé le courriel, en vérifiant au préalable son numéro de téléphone sur un relevé ou sur son site web.
- 4. Est-ce que le message vous exhorte à agir?** Une menace d'arrestation par la police ou d'interruption de service et une échéance immédiate peuvent indiquer qu'il s'agit d'une tentative d'hameçonnage. Parfois, le texte du courriel est intentionnellement vague pour vous inciter à cliquer sur un lien malveillant.
- 5. Est-ce que le message contient des fautes de grammaire et d'orthographe ou semble trop beau pour être vrai?** Si la réponse est oui, c'est probablement une tentative de fraude. Lisez les courriels attentivement et ne cliquez pas sur les liens alléguant que vous avez hérité de l'argent d'un proche décédé ou que vous avez gagné un concours auquel vous n'avez pas participé.

En somme, si un message dans votre boîte de courriels vous semble louche, fiez-vous à votre instinct et abstenez-vous de cliquer dessus. Vous pouvez transférer et signaler les courriels d'hameçonnage à [pourriel@combattrelepourriel.gc.ca](mailto:pourriel@combattrelepourriel.gc.ca).



Pour en savoir plus sur les comportements sécuritaires dans le monde numérique, réservez un atelier à [averti@telus.com](mailto:averti@telus.com) ou en visitant [telus.com/averti](http://telus.com/averti).



Appuyé par l'Association canadienne des chefs de police, TELUS Averti a rejoint plus de 200 000 Canadiens grâce à ses ateliers éducatifs et informatifs, aidant les Canadiens de tous les âges à être plus en sécurité en ligne.



le futur est simple<sup>MD</sup>